

## ENGAGEMENT TRIPARTITE (Parent(s) / Jeune(s) / Espace)

L'espace est un projet socio-éducatif où chacun participe au collectif avec ses plaisirs et ses contraintes. Les parents ont toujours la responsabilité de leur progéniture et nous demandons aux jeunes d'être force de propositions, de régulation et d'accepter les règles de l'espace des Possibles, de soutenir leur(s) parents(s) et l'organisation de l'Espace.

Nous soutenons les ateliers multigénérationnels et les attitudes positives afin d'améliorer son courage et ses capacités d'adaptation.

Nous sommes ravis de vous accueillir dans ce grand projet éducatif où chacun s'engage activement à suivre les règles énoncées ci-dessous. Cet accord demande une participation sans réserve du ou des jeune(s) et de son/ses parent(s) ou du tuteur (de plus de 29 ans au moins dûment habilité).

Nous proposons des réunions où les parents d'enfants de moins de 6 ans pourront s'organiser, une tente est à votre disposition devant la Maison des Jeunes.

### En tant que parent et enfant je m'engage à :

- **Participer à la réunion d'information** de la semaine à la Ginguette :  
**Chaque dimanche à 11h00** : Parents-Enfants 0-5 ans\* et 6-12 ans et à **12h00** : Parents-Adolescents.  
*\*Certains adolescents et jeunes adultes se proposent de faire du babysitting (voir les annonces sur le panneau d'affichage devant la Maison des Jeunes).*

### POUR LES PARENTS :

- Être joignable en cas de besoin (communiquer son numéro de portable et laisser son téléphone allumé)
- L'Espace n'est pas en mesure de recevoir des jeunes ayant des troubles psychiques ou physiques graves. Signaler toute(s) information(s) médicale(s) nécessaires.
- Encourager mon enfant à participer à un ou deux ateliers par jour et proposer des activités physiques, jeux, visites, balades...
- Participer aux rondes de nuits, y compris à la plage
- Le jeune et son parent peuvent demander de faire partie d'un cercle de tente et doivent expressément faire la demande auprès de la coordinatrice de la Maison Des Jeunes avant l'installation
- Veiller à la sécurité de mon enfant à l'espace et à la plage
- Réaliser mon colibri

### **POUR LES JEUNES :**

- Toujours porter son badge avec le numéro du parent(s) /Responsable légal
- Respecter les consignes données par la maison des jeunes et son responsable
- Respecter les règles de l'Espace, notamment l'interdiction formelle de tout produit illicite ou d'alcool. **Tout contrevenant devra quitter l'Espace avec sa famille.**

Les parents sont les seuls responsables de leurs enfants, en tout temps, en tous lieux, chaque adulte doit se sentir concerné et intervenir sur la sécurité des enfants, mais aussi pour aider en cas de besoins. Soyons vigilants ensemble, offrons un environnement propice à l'épanouissement.

La piscine est strictement interdite aux enfants de moins de 10 ans sans accompagnateurs, de même pour les bords de l'étang (île inclus). Les parents volontaires peuvent y amener un petit groupe d'enfants.

Les aires de jeux sont interdites aux enfants de moins de 10 ans sans accompagnateur.

### **RESPECT DES HEURES DE COUCHER :**

Ce sont les parents qui fixent les horaires de coucher, mais max. 23h00 pour les moins de 10 ans, minuit pour les moins de 14 ans, 1h00 pour les moins de 16 ans, 2h00 pour les moins de 18ans.

### **ATELIERS :**

Des ateliers sont mis en place par des proposant, par ailleurs nous encourageons vivement les enfants à être eux-mêmes acteurs de leurs envies et à animer, s'ils le souhaitent des ateliers réguliers ou ponctuels dans des domaines où ils ont des aptitudes ou compétences. L'équipe de la Maison des Jeunes fera son possible pour accompagner la mise en place matérielle et logistique de leurs projets.

### **LES ADOS**

Le projet associatif Espace, vise à encourager les ados à prendre leur place dans un monde d'adulte, bienveillant et les encourager à se responsabiliser. Il leur est proposé de participer à des ateliers, mais également à mettre en place leurs propres projets. Nous mettrons tout en œuvre pour les aider. Il est demandé de participer à au moins une activité au cours de la semaine. Nous vous rappelons que l'organisation des activités ADOS est familiale et que vous devez être présents à l'accueil des nouveaux arrivants le samedi à 19H00 à la guinguette.

Une salle est consacrée aux ados, elle est ouverte de 10H00 à 1Hdu matin.

### **HORAIRES PRÉSENCE MAISON DES JEUNES :**

Dimanche : 15H-19H

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 10H-13H / 15H-19H

Mercredi : 10H-13H

Ensemble, nous pouvons préserver l'esprit de l'Espace et offrir à nos enfants un lieu de plaisir, de transmission et d'évolution.

NOUS VOUS PRIONS DE SIGNER LA DÉCHARGE ET L'ENGAGEMENT CI-DESSOUS :

« Je décharge de toute responsabilité, en cas d'accident toute personne animant ou accompagnant mon enfant en activité et je m'engage à respecter les règles de l'association « Jardiner ses possibles » concernant ma participation aux activités des jeunes ».

J'affirme avoir lu et approuvé l'intégralité des 2 premières du contrat : ENGAGEMENT TRIPARTITE (Parent(s) / Jeune(s) / Espace).

Nom Prénom + signature  
Avec la mention « **Lu et approuvé** »

**Parent(s)/ Responsables légaux**

Nom Prénom + signature  
Avec la mention « **Lu et approuvé** »

**Enfant(s) / Adolescent(es)**

**Date du séjour :**